

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire  
B. P : 11063 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative  
Management Unit

N° \_\_\_\_\_ /MINFI/ITIE/UGAP

Yaoundé, le 16 juillet 2021

## COMPTE RENDU DE LA VINGT-SEPTIEME SESSION DU COMITE ITIE DU 12 JUILLET 2021

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN ET LE DOUZE DU MOIS DE JUILLET

S'est tenue à l'Hôtel Mont-Fébé de Yaoundé, la vingt-septième session du Comité ITIE Cameroun. Dans l'attente de l'arrivée du Vice-Président du Comité, elle a été ouverte par le **Représentant des Services du Premier Ministre à 14h42 mn**. Celui-ci a rappelé qu'il s'agissait d'une session non élargie aux points focaux suite à la publication du Rapport ITIE 2018 par le Cameroun. Il a félicité, au nom du Président du Comité, toutes les parties prenantes qui ont rendu ladite publication possible dans les délais pris permettant ainsi au Cameroun. Il a indiqué que l'objectif de la session est de situer les membres du Comité sur les diligences faites dans l'intersession en vue d'obtenir la notification, par les Instances internationales de l'Initiative, la levée de suspension temporaire et fixer le cap du Comité pour la période qui suivra cette levée.

Ont pris part à cette session, outre les membres du Comité mais aussi les personnes conviées *ès-qualité* (Direction Générale du Budget/MINFI, etc.), les personnels de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire, dont la liste est jointe en annexe.

Le **Coordonnateur de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire (UGAP)**, Richard FEGUE EKANI, tenait la plume en sa qualité de Secrétaire de séance.

Le **Représentant des Services du Premier Ministre**, après avoir fait constater l'atteinte du quorum, a rappelé que le Ministre des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité, Monsieur Gabriel DODO NDOKE viendra poursuivre les travaux, après en avoir reçu le quitus de les démarrer. Il a, par la suite, invité le Coordonnateur de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire à présenter le projet d'ordre du jour.

L'ordre du jour initial a porté sur les 06 points ci-dessous :

- 1- *Suivi de la mise en œuvre des résolutions des trois dernières sessions ;*
- 2- *Examen et adoption du mémoire de dépenses accompagnant le Plan de Travail ajusté de l'exercice 2021 ;*

- 3- Point d'information sur l'état d'avancement de la saisine des Instances Internationales de l'ITIE au sujet de la notification de la levée de la suspension temporaire du Cameroun ;
- 4- Examen de la prolongation du mandat de l'Unité de Gestion Administrative Provisoire;
- 5- Echanges autour des Termes de Référence de la révision du décret N°2018/6026/PM du 17 Juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité ITIE.
- 6- Divers.

Aucune objection à cet projet n'ayant été enregistrée, les travaux ont pu démarrer.

## I. DU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RESOLUTIONS DES TROIS DERNIERES SESSIONS

En prenant la parole, le Coordonnateur de l'UGAP a relevé qu'au cours des trois dernières sessions du Comité ITIE, seize (16) Résolutions/Recommandations ont été prises dont 11 réalisées et 06 en cours. S'agissant des résolutions /recommandation notées « en cours », on retiendra qu'à date, les Termes de Référence de la révision du Décret portant création du Comité ITIE seront examinés ce jour, le projet de *Rapport Annuel d'Avancement 2020* sera adopté au cours de la prochaine session du Comité ; le Représentant de la Direction Générale du Budget/Ministère des Finances fera une présentation pour orienter le Comité dans le cadre de la préparation prochaine de son budget .

Tout en saluant l'UGAP pour le travail accompli, **le Président de séance**, a pris acte du niveau de mise en œuvre des résolutions et recommandations présenté et souhaité que les résolutions soient désormais assorties de délais d'exécution.

## II. EXAMEN ET ADOPTION DU MEMOIRE DE DEPENSES ACCOMPAGNANT LE PLAN DE TRAVAIL AJUSTE DE L'EXERCICE 2021

**Le Coordonnateur de l'UGAP** a souligné, dans sa présentation, que le mémoire de dépenses a été présenté selon l'approche programme en suivant la nomenclature en vigueur (activités, tâches, nature de la dépense, articles, paragraphes, libellés, montant). Il a indiqué que pour cette année, les dépenses du Comité vont être en augmentation par rapport à l'exercice précédent, à raison, sans être exhaustif de :

- la survenue de la suspension temporaire de notre pays de l'Initiative ;
- la nécessité de contractualiser les personnels permanents en service au Secrétariat Permanent et du paiement des rappels des avances de salaires dus auxdits personnels ;
- la production des versions physique des Rapports ITIE 2019 et 2018 ainsi que de 2017, 2016 qui font de la mobilisation actuelle des ressources en régularisation...

Sur ces entrefaites, le Ministre des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité, M. Gabriel DODO NDOKE a fait son entrée dans la salle et le Représentant des Services du Premier Ministre lui a transmis la présidence de la séance.

Dans le cadre de la première série des échanges, le **Représentant du CRADEC, du Collège de la Société Civile**, a observé que le projet présenté ce jour était déséquilibré et faisait la part belle au fonctionnement du Comité au détriment des autres axes. **La Représentante de la Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (Collège des Entreprises)** a relevé, au regard des estimations chiffrées qu'il faudrait les rapprocher du montant de la dotation annuelle du Ministère des Finances au Comité ITIE.

**Le Président de l'ONG AGRN (Collège de la Société Civile)** a rappelé que, dans le cadre du Plan triennal adopté par le Comité en novembre 2020, en plus de la dotation MINFI, le Comité avait été informé qu'en raison de la COVID-19, le Secrétariat International-ITIE avait des sources de financement que les pays de mise en œuvre pouvaient solliciter.

**Le Représentant du MINFI**, a rappelé le contexte de forte contrainte financière que traverse le pays et émis le vœu que certaines activités du mémoire de dépenses soient réduites ou incorporées dans d'autres du Mémoire de dépenses.

**Le Président de séance, Vice-Président du Comité**, a salué la présence du Représentant de la Direction Générale du Budget du Ministère des Finances dont la présence a été sollicitée par le Comité au cours des prochaines sessions. Il viendra apporter des éclairages sur l'ancrage de l'Instance dans les différents programmes du MINFI en vue de la préparation du budget du prochain exercice, par le Secrétariat Permanent.

Dans le cadre de la deuxième série d'échanges, **le Représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun, du Collège de la Société Civile**, a suggéré qu'une note explicative plus détaillée soit produite pour expliciter l'augmentation des dépenses. Par ailleurs, il a indiqué qu'il serait judicieux de produire les versions numériques simplifiées du Rapport ITIE 2018 et 2019 comme le prévoit la Norme ITIE. Par ailleurs, il serait souhaitable de ne pas imprimer les exemplaires physiques des Rapports ITIE 2016 et 2017.

**Le Représentant du GICAM, du Collège des Entreprises Extractives**, a souhaité qu'il soit clairement mentionné le montant alloué pour l'étude d'impact, celui affecté à l'élaboration des Termes de Référence et celui des honoraires du Consultant qui sera recruté à cet effet. Il s'est interrogé sur la faisabilité de ce projet en 2021.

**Le Président de séance, Vice-Président du Comité** a instruit que les paiements des arriérés dus à l'Administrateur Indépendant (BDO-Tunisie) pour l'élaboration des Rapports ITIE 2018 et 2019 soient inclus dans le présent mémoire de dépenses.

Ce point s'est achevé par l'adoption du mémoire de dépenses, sous réserve de la prise en compte des contributions faites par les membres du Comité.

### **III. POINT D'INFORMATION SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA SAISINE DES INSTANCES INTERNATIONALES DE L'ITIE AU SUJET DE LA NOTIFICATION DE LA LEVEE DE LA SUSPENSION TEMPORAIRE DU CAMEROUN**

**Le Coordonnateur de l'UGAP** a indiqué que dès le lendemain de la publication du Rapport ITIE 2018, les Instances internationales de l'Initiative ont été saisies par correspondance

signée du Vice-Président du Comité ITIE. Par ailleurs, au cours des échanges que le Coordonnateur de l'UGAP a eu avec le Représentant-pays au Conseil d'Administration, il a été révélé que la levée de la suspension n'est pas immédiate ; une procédure sera enclenchée et le Conseil d'Administration siègera pour examiner la demande de levée de la suspension. Cette levée pourra intervenir soit à la fin du mois de juillet ou en début du mois d'août au regard du fait que le mois de Juillet est, généralement, un mois de Congé en Norvège. Une notification sera faite dans ce sens et diffusée dans les Circulaires du Secrétariat International aux Groupes Multipartites Nationaux et publiée aussi dans le site Internet de l'ITIE.

Par ailleurs, une résolution a été prise dans l'optique de gratifier les membres du Comité ITIE de médailles, pour leur disponibilité et dévouement ayant permis de lever la suspension temporaire de l'ITIE. Sur ce point, le Vice-Président du Comité a dit qu'il s'entretiendra avec le Président du Comité dans ce sens.

#### **IV. DE LA PROLONGATION DU MANDAT DE L'UNITE DE GESTION ADMINISTRATIVE PROVISoire**

**Le Président de Séance** a rappelé que l'UGAP a une mission dédiée à la crise que traverse notre pays depuis la suspension temporaire de l'Initiative. Les membres ont félicité le Coordonnateur de l'UGAP et ses équipes pour les résultats obtenus en très peu de temps. Afin de poursuivre dans la même dynamique, après échanges entre les membres du Comité des différents Collèges, une résolution a été prise visant à prolonger, par décision du MINFI, le mandat de l'UGAP jusqu'à la publication du Rapport ITIE 2019 en fin octobre 2021.

Le Secrétariat Permanent reste en fonction et dédié à l'Administration en attendant le Certificat de reprise de service de Mme le Secrétaire Permanent et la notification de la fin du mandat de l'UGAP.

#### **V. ECHANGES AUTOUR DU PROJET DES TERMES DE REFERENCE DE LA REVISION DU DECRET N°2018/6026/PM DU 17 JUILLET 2018 PORTANT CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE ITIE**

**Le Coordonnateur de l'UGAP** a présenté le projet des termes de références de ladite révision proposé à l'adoption des membres du Comité, en rappelant :

- le contexte et la justification ;
- le rappel des innovations du décret en vigueur ;
- les objectifs poursuivis par la révision ;
- la méthodologie utilisée ;
- les principales suggestions à prendre en compte ;
- les enjeux et les défis de ladite révision ;
- les décisions attendues du Comité.

Il a précisé qu'il s'agira d'une retouche pour tenir compte des évolutions de la Norme ITIE 2019 et des évolutions institutionnelles en cours et surtout, intégrer les dispositions liées à la vacance et à l'intérim face aux vides juridiques constatés au moment de la notification d'indisponibilité de Madame le Secrétaire Permanent.

Dans le cadre de la série d'échanges sur ledit projet, la parole a été donnée au **Représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (Collège de la Société Civile)** qui a pris le soin de rappeler un ancien consensus trouvé autour de la répartition, non paritaire des quotas, au sein du Comité. Il a révélé qu'il avait été discuté et admis le principe de 45% pour le Collège des Administrations, 30% pour les Entreprises et 25% pour la Société Civile

**Le Président de séance, Vice-Président du Comité**, a expliqué que la présente révision vise à éviter les conflits d'intérêt en fixant une claire répartition des missions entre le Comité et celle du Secrétariat Permanent, tout en indiquant clairement les cas exceptionnels de mise en place des groupes Ad hoc.

A l'issue des échanges, le Comité a convenu que les représentant des différents Collèges seront saisis et priés d'envoyer leurs contributions ainsi que celles de leurs pairs du Collège élargi, sous huitaine.

**Le Président de séance (MINMIDT)** a indiqué qu'une équipe restreinte sera commise à la relecture dudit projet quant aux points de clarifications afin que, dans les brefs délais, les amendements audit projet de décret accompagnés de l'exposé des motifs soient portés à la signature du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Les Termes de Référence de ladite révision ont été adoptés et la mission a été confiée au Coordonnateur de l'UGAP de préparer la mouture de révision à soumettre à examen, après la prise en compte, par mail et sous huitaine, des propositions des différents Collèges.

## V. DIVERS.

**Le Représentant de l'Association Culturelle Islamique du Cameroun, du Collège de la Société Civile**, a attiré l'attention des membres du Comité sur la date de la prochaine session du Comité projetée pour le 19 juillet 2021 et qui pourrait être un jour férié (fête de la Tabaski).

Après échanges, les membres du Comité ont convenu de reporter la prochaine session du Comité ITIE, au mercredi 21 juillet 2021 à 14 heures.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h21 min.

**Le Coordonnateur UGAP**



**Le Président de Séance**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE

Unité de Gestion Administrative Provisoire  
B. P : 11063 Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

Provisional Administrative  
Management Unit

N° \_\_\_\_\_ /MINFI/ITIE/UGAP

Yaoundé, le 16 juillet 2021

## RELEVÉ DES RÉSOLUTIONS/RECOMMANDATIONS DE LA VINGT-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ ITIE DU 12 JUILLET 2021

Le Comité ITIE Cameroun réuni le 12 juillet 2021 à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé,

Après avoir délibéré, le Comité décide de :

1. prendre acte du niveau de mise en œuvre des résolutions et recommandations présenté;
2. prescrire d'assortir la mise en œuvre des résolutions du Comité, d'un délai d'exécution ;
3. adopter le mémoire de dépenses, sous réserve de la prise en compte des contributions des membres ;
4. prolonger le mandat de l'UGAP jusqu'à la publication du Rapport ITIE 2019 ;
5. envisager de gratifier de médailles les membres de l'ITIE ;
6. adopter les Termes de référence de la révision du décret N°2018/6026/PM DU 17 Juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité ITIE ;
7. convenir de reporter, pour le mercredi 21 juillet 2021 à 14 h, la session initialement prévue le lundi 19 juillet.

Le Comité recommande :

### 1. A L'UGAP

- i. saisir par mail les différents Collèges au sein du Comité pour recueillir leurs contributions et celles de leurs pairs en dehors du Comité, au sujet des TDRs de la révision du décret N°2018/6026/PM du 17 Juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité ITIE, sous huitaine;
- ii. s'entretenir avec le Représentant de la DGB/MINFI pour l'orientation du Comité dans le cadre de la préparation de son prochain budget et convenir d'une ligne budgétaire ITIE au sein du Ministère des Finances.

Le Coordonnateur UGAP

*Richard Njomo*  
Doprimé en 5 exemplaires

Le Vice-Président du Comité



*Dodo Ndoké Gabriel*